

Salariés précaires

Les victimes de la crise

Avant même que toute l'économie plonge dans la crise, les salariés en contrats précaires subissaient la politique du profit maximum édictée par nos dirigeants. **A présent, la seule issue proposée à ces femmes et hommes s'appelle le chômage.**

A SPS, malgré des perspectives d'activités à moyen et long terme, chaque mois plusieurs précaires vont grossir la liste du « Pôle emploi ». Inacceptable !

Les dirigeants, adeptes du dogme de l'économie libérale sans limite, ont développé le travail précaire. **Ils appellent cela l'adaptation aux fluctuations de charge.** Agissant ainsi, ils donnent la priorité à l'accroissement permanent des bénéfices. Les salariés représentent à leurs yeux un outil de production que l'on jette si besoin.

A SPS, des détachés venant du Groupe commencent à remplacer les CDD et les intérimaires. La solidarité Groupe est une chose. **Mais que deviennent les CDD et les intérimaires présents à SPS quand ils arrivent en fin de contrat ? Quelle solidarité la direction propose-t-elle pour eux ?** Nos dirigeants, ceux qui empochent par milliers voire par dizaines de milliers les euros des primes d'objectifs, osent parler de solidarité Groupe. Cette solidarité, ils la mettent en avant pour continuer à dégager des millions d'euros de bénéfices pour les actionnaires. **Nous, on leur parle de solidarité du groupe, du groupe des salariés qui viennent au travail pour gagner leur pain.** Qui peut aujourd'hui fermer les yeux quand SPS « remercie » les précaires ? Où vont-ils trouver un travail ? Doit-on les laisser partir en baissant la tête pour ne pas avoir honte en croisant leur regard ? Ne peut-on pas envisager quelque chose ?

Le nombre de chômeurs augmente dans des proportions extrêmement préoccupantes. On en est au dixième mois d'affilée d'augmentation du nombre de chômeurs et en février **les inscriptions au « Pôle emploi » atteignent 80 000 nouvelles demandes soit 3,5 % de plus par rapport à janvier. Une nouvelle fois les jeunes de moins de 25 ans sont les premières victimes.** Ils représentent la catégorie qui a la plus forte hausse du nombre d'inscrits, en progression de 5,1 % sur un mois et de 32 % sur un an ! **A fin 2009, il y a aura sans doute près de 200 000 jeunes au chômage de plus cette année.** Près de 2 400 000 demandeurs d'emploi (demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé du tout et recherchant tout type de contrat de travail) selon les chiffres officiels, voilà la triste réalité. **Le total s'élève à 3 400 000 demandeurs selon un autre comptage** (demandeurs ayant travaillé le mois précédent). Il devient quasiment impossible de trouver un emploi. Même les agences d'intérim ne sont plus en capacité de proposer des missions.

Devons-nous rester les bras croisés ?
Devons-nous nous suffire de quelques tracts ?
Devons-nous s'en tenir à interpellier la direction lors de réunions de CE ou de DP ?
Devons-nous attendre une grande manifestation unitaire le 1^{er} mai ?

Il nous faut agir ici et maintenant.

Dans le contexte actuel, plus que jamais la priorité doit être donnée à l'emploi. Tout comme les richesses, le travail doit être partagé.

Il faut que la direction stoppe immédiatement l'utilisation des heures supplémentaires. Même si notre position peut être mal perçue, nous l'assumons complètement.

Il faut que la direction embauche de manière très volontariste. La charge de travail de notre entreprise le permet. Si SPS n'embauche pas, alors on se demande bien qu'elle autre entreprise pourra le faire.

Depuis plusieurs années, nos dirigeants et leurs porte-voix nous prédisaient un avenir plutôt gris. Aujourd'hui SPS ne sait plus comment passer la charge de travail.

La sous-traitance explose, aussi bien en production qu'en études (plus de 200 000 heures de prévues en 2009).

Le nombre des précaires dépasse 10% de l'effectif CDI avec une concentration dans certains secteurs.

Les heures supplémentaires, concentrées également dans des secteurs bien ciblés, **ont atteint en 2007 et 2008 des niveaux jamais connus à SPS** (20 000 h en 2007 et 18 000 h en 2008).

A titre d'exemple, à **OP il y a 29 intérimaires, 8 CDD et 12 détachés. Toujours à OP, 2000 heures supplémentaires ont été effectuées entre janvier et février 2009.**

Trop, c'est trop !

SUD dénonce la dérive de la politique de la direction depuis plusieurs années sans réellement obtenir le soutien des autres organisations syndicales.

Ces dernières, en restant muettes ou en argumentant plus au profit de la direction qu'à celui des salariés, ont participé à jeter le discrédit sur notre combat contre la précarité tout comme ils l'ont fait sur la sous-traitance qui conduit à la précarité sous d'autres formes. A « l'ancienne Découpe SPS », quel est le salaire et quelles sont les conditions de travail d'un employé de chez OMEGA ? Qu'en sera-t-il pour les salariés de ASCOT, remplaçant les salariés SPS, achetés pour réaliser le feu contrôle RX version SPS ?

Qui à SPS ne connaît pas autour de lui un ou des salariés précaires qui remplacent eux-mêmes d'autres salariés précaires et cela depuis plusieurs années et toujours sur des domaines d'activités pérennes ?

Plus un seul précaire ne doit partir sans l'avoir choisi. Tous les salariés en CDI doivent être solidaires avec leurs collègues de travail intérimaires ou CDD **car les seules portes que la direction leurs ouvre sont celles du « Pôle emploi ».** Jeunes ou moins jeunes, chargé de famille ou non, ils ont le droit à un travail, ils ont droit à avoir un avenir.



Tél: 05-56-55-86-14

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

Fax : 05-56-55-89-80

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com